

rechange et si le rapport n'est pas publié à temps, au moins les 10 millions compenseront un peu.

LA POLLUTION

LA RÉGLEMENTATION DES PÉTROLIERS— RE-COURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, étant donné la gravité de la pollution qui résulte de l'échouage du pétrolier libérien, *Arrow*, je demande le consentement unanime de la Chambre, aux termes de l'article 43 du Règlement, pour présenter, avec l'appui du député de Battleford-Kindersley, la motion suivante:

Que la question de la pollution de la mer par le pétrole et du contrôle des pétroliers dans les eaux canadiennes soit soumise au comité permanent des transports et des communications.

Notre parti consentirait volontiers à ce que cette motion soit adoptée sans débat, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Les députés savent que cette motion ne peut être faite que si la Chambre y consent à l'unanimité.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Comme il n'y a pas consentement unanime, la motion ne peut être présentée.

M. Korchinski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le député de Mackenzie a la parole.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, si je prends la parole, c'est que pour la première fois semble-t-il le ministre d'État, responsable de la Commission du blé, qui s'est absenté pour faire un voyage officiel, aurait un rapport à présenter. Il lui faudrait sans doute plus de temps pour en préparer un, mais c'est la coutume pour un ministre qui rentre de voyage d'en présenter un.

M. l'Orateur: Il n'est pas d'usage de faire appel au Règlement pour soulever de tels points.

QUESTIONS ORALES

LA POLLUTION

BAIE CHEDABOUCTOU—LES MESURES CONSÉCUTIVES AU NAUFRAGE DU PÉTROLIER «ARROW»

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre des [M. Lambert (Bellechasse).]

Transports pourrait-il nous indiquer brièvement quelle est la situation en ce qui concerne l'*Arrow*, et nous dire en particulier si l'on a pu disposer de l'arrière du navire en le remorquant vers le large. J'aimerais aussi demander si l'on parvient à libérer la partie avant et si l'on songe à s'en débarrasser de la même façon. Sinon, comment s'y prendra-t-on pour brûler le pétrole?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais faire aussi brièvement que possible. Pour ce qui est de l'arrière du navire, comme je l'ai expliqué hier, il est encore à flot. On est en train d'essayer de le rendre plus flottable afin de pouvoir le remorquer. Vu la quantité de mazout qui se trouve—je ne suis pas sûr, mais il y aura peut-être contradiction dans les termes—dans la partie avant de la partie arrière du navire, il est impossible de le remorquer. Si on juge bien la situation à l'heure actuelle, il semble que la partie arrière pourra rester à flot assez longtemps pour qu'on puisse transvaser par pompage le mazout dans un autre navire, de sorte qu'il n'y aura pas de problème pour en disposer, dans l'autre sens du terme, pour ce qui est de la partie arrière. Quant à la partie avant, on n'a aucun espoir de la récupérer, dans le sens de la retirer des écueils.

Hier, on a fait une expérience contrôlée de combustion. On s'est servi de boulettes de verre et de benzine, ainsi que de fusées au magnésium et de plongeurs pour mettre le feu. L'expérience a réussi, et nous avons maintenant l'intention de laisser échapper le mazout en quantités réglées pour le brûler de façon que les feux ne créent jamais un problème de fumée et un autre danger de pollution. J'espère que cela répond à l'attente de l'honorable représentant.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-ce à dire que les fuites sont maintenant contrôlées dans le cas des deux parties du navire?

L'hon. M. Jamieson: Non, monsieur. Je le voudrais bien, mais tel n'est pas le cas. Dans la partie arrière, on peut dire que la situation est à peu près maîtrisée. Mais le mazout s'échappe encore de la partie avant. Lorsque les vents soufflent vers la mer, la nappe d'huile s'éloigne bien entendu. On prévoit, je crois, le déplacement d'une masse d'air à basse pression le long de la côte. Si cela se fait normalement, nous aurons probablement des vents du sud-ouest et du sud-est. Ceux-là pourraient ramener une partie de la nappe vers la côte. Je ne voudrais pas donner l'impression qu'on a maintenant la situation en main. Ce n'est pas le cas. Les grèves pourraient encore être